



L'Institut de veille sanitaire organise ses journées annuelles de veille sanitaire les 28 et 29 avril 2011

Saint Maurice, 26 avril 2011

L'Institut de veille sanitaire (InVS) organise les 28 & 29 avril ses Journées de l'Institut de veille sanitaire (JIInVS) à la Maison internationale à Paris. Le thème de ces journées **Veille et surveillance sanitaires : quelles données pour l'action publique ?** se situe au coeur des missions de l'Institut.

Ouvertes à l'ensemble des professionnels de santé et des personnes intervenant dans le champ de la veille, de l'alerte et de la surveillance sanitaires, ces journées permettront également de mieux comprendre comment l'action de l'InVS contribue à orienter et cibler au mieux les politiques de santé publique.

Les 4 sessions plénières des Journées s'attacheront notamment au **retour sur la pandémie grippale de 2009**, au **partage des données entre les différents acteurs de la surveillance**, aux **enjeux de l'accès aux données** ainsi qu'à **l'exploitation des données à l'attention des décideurs** (1).

Cette manifestation abordera également d'autres aspects de la veille sanitaire, montrant l'importance des données que recueille en permanence le réseau de santé publique, que ce soit pour repérer les risques émergents ou mettre en place des systèmes de surveillance innovants afin de répondre aux questions les plus complexes en matière de santé publique.

Ainsi, estimer le poids d'une pathologie dans une population, recueillir et analyser les données pour alerter, limiter l'impact populationnel et social d'une menace sont au coeur des missions de l'institut de veille sanitaire et de ses partenaires du Réseau national de santé publique.

Les débats et discussions se termineront par une table ronde consacrée au rapport entre l'exploitation des données et les décisions publiques, avec les exemples précis de l'étude Aphekom (pollution atmosphérique en Europe), l'évaluation coût-efficacité d'un dépistage organisé de l'infection à VIH en France, la prévention du saturnisme chez l'enfant, et le suivi des artisans retraités exposés à l'amiante.

(1) Programme complet et renseignements pratiques disponibles sur le site de l'InVS :

http://www.invs.sante.fr/display/?doc=agenda/jinvs_2011/index.htm

L'Institut de veille sanitaire (InVS) est chargé de surveiller l'état de santé la population et d'alerter les pouvoirs publics en cas de menace pour la santé. L'Institut met en oeuvre cette mission dans tous les domaines de la santé publique (notamment maladies infectieuses, maladies chroniques, traumatismes, santé environnement, santé travail).